

ASSEMBLEE NATIONALE18 octobre 2005

LOI DE FINANCES POUR 2006 - (N° 2540)
(Première partie)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I - 314

présenté par
M. Carrez-----
ARTICLE 17

Dans la deuxième phrase du deuxième alinéa du F du I de cet article, substituer au mot :

« , agricole »,

les mots :

« ou agricole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.